



Commune de **ROMBIES-et-MARCHIPONT**

INFOS ETE 2015

RENTREE SCOLAIRE

RAPPEL aux familles

Les nouveaux T.A.P. (**Temps d'Activités Périscolaires**), fixés les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30, **commenceront le mardi 1^{er} septembre**, jour de la rentrée scolaire ; les écoliers bénéficieront de nouvelles activités de qualité (musique, équitation, arts plastiques, ...) mais qui seront payantes par demi-trimestre.

Pour en bénéficier pendant le premier demi-trimestre (jusqu'aux vacances de Toussaint), il est indispensable de **s'inscrire en Mairie** et de **régler le coût de la prestation** des intervenants **avant le 31 juillet**, sur la base de 3 heures de garderie périscolaire (max. 25,90 €). Réductions aux familles à partir de 2 enfants.

✓ Pensez aussi à **acheter les tickets de cantine** et à **réserver les repas** en Mairie **avant la rentrée** du 1^{er} septembre !

✓ La **bibliothèque municipale** sera fermée à compter du 25 juillet et rouvrira ses portes le 26 août.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Notre commune fait maintenant partie de la **Région Nord Pas-de-Calais Picardie**. Les **élections régionales** auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur nos listes électorales, vous pouvez le faire en Mairie **avant le 30 septembre**. Passé cette date, vous ne pourrez plus voter en 2015 sans y être inscrit.

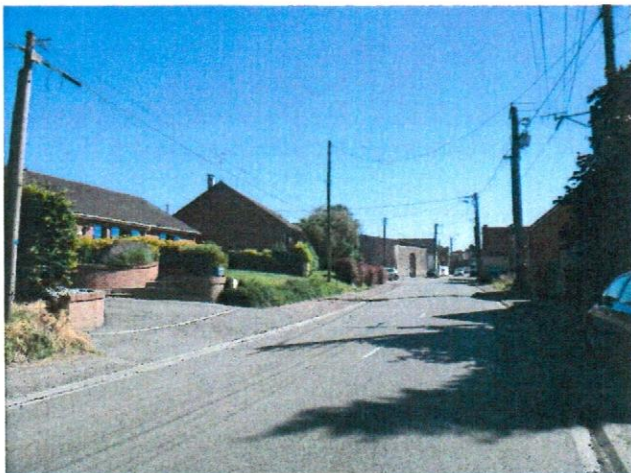


VALENCIENNES METROPOLE

L'annulation par le Conseil d'Etat de l'élection municipale de Marly du 3 juillet va avoir des répercussions sur la **représentation des communes au sein de Valenciennes Métropole**, en vertu de la loi du 9 mars 2015.

Au lieu des 2 délégués communautaires titulaires élus lors de nos dernières élections municipales (Guy HUART et Agnès DOLET), notre commune ne sera plus représentée, au mieux, que par **un délégué titulaire et un suppléant**, qui seront élus lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

TRAVAUX



❖ Pour faire suite à la réunion avec les riverains de la **route de Marchipont**, la Municipalité a décidé d'**expérimenter** des mesures qui visent à réduire la vitesse et à résoudre les problèmes de stationnement sans négliger la sécurité.

Pendant quelques mois (jusqu'aux travaux de Noréade), **la vitesse sera réduite à 30 km/h** sur cette voie départementale, le **stationnement** pourra se faire sur certaines portions de la chaussée et la **priorité à droite** sera rétablie pour la **rue du Faubourg et la rue du Moulin**.

Ces mesures entreront en vigueur dès que les panneaux seront installés.

Au vu des résultats de cette expérimentation, des travaux plus durables seront mis en œuvre.

❖ Les travaux d'**amélioration de l'acoustique et de décoration** commenceront le 27 juillet à la salle de la Mairie et le 3 août à la salle polyvalente. Ils seront achevés fin août.